

Droit de l'entreprise en difficultés et procédures

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

- * Code de commerce (Livre VI)
- * Dictionnaire permanent « prévention des difficultés et procédures collectives » (Hors-série) – Editions législatives
- * « Droit des entreprises en difficulté », Corinne Saint-Alary-Houin, précis Domat – LGDJ (12^{ème} édition)
- * « Droit des entreprises en difficulté », Jacquemeont Borga Mastrullo, Lexis Nexis

Présentation

Préambule : Histoire du droit des entreprises en difficulté

I- Les procédures de prévention des difficultés
(3H)

1. Les droits d'alerte
2. Les procédures amiables

II- Les procédures de traitement des difficultés
(6H)

1. Les procédures de sauvegarde
2. Le redressement judiciaire
3. La liquidation judiciaire
4. Le rétablissement professionnel

III- Les sanctions
(3H)

1. Les sanctions patrimoniales
2. Les sanctions personnelles

Objectifs

- * Anticiper l'insolvabilité de son entreprise ou de ses clients et partenaires
- * Appréhender les différentes procédures judiciaires afin de remédier aux difficultés passagères ou structurelles de l'entreprise
- * Connaître les responsabilités du chef d'entreprise.

Bibliographie
